

EXIGENCES DE PUBLICATION (BÂLE III - PILIER 3)

1) CHIFFRES-CLES ESSENTIELS REGLEMENTAIRES

	CHF 000s	31.12.2018	31.12.2017		
1.1) Fonds propres pris en compte					
Fonds propres de base durs (CET1)		455'300	437'440		
Fonds propres de base tier 1 (T1)		455'300	437'440		
Fonds propres totaux		455'300	437'440		
1.2) Positions pondérées en fonction des risques (RWA)					
Actifs pondérés par le risque (RWA)		3'076'432	2'787'590		
Exigences minimales de fonds propres		246'115	223'007		
1.3) Ratio de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)					
Ratio CET1		14.8%	15.7%		
Ratio de fonds propres de base (T1)		14.8%	15.7%		
Ratio de fonds propres globaux		14.8%	15.7%		
1.4) Ratios-cible de fonds propres selon annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)					
Exigence minimale en fonds propres		8.0%	8.0%		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFr		2.5%	2.5%		
Ratio-cible en CET1 selon annexe 8 de l'OFr		7.0%	7.0%		
Ratio-cible en T1 selon annexe 8 de l'OFr		8.5%	8.5%		
Ratio-cible global de fonds propres selon annexe 8 de l'OFr		10.5%	10.5%		
1.5) Ratio de levier Bâle III					
Engagement global		4'394'227	5'922'916		
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)		10.4%	7.4%		
1.6) Ratio de liquidités (LCR)					
	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	1er trim. 2018	2e trim. 2018	3e trim. 2018	4e trim. 2018	4e trim. 2017
Numérateur du LCR: Somme des actifs liquides de haute qualité	1'799'740	1'891'487	1'337'070	700'785	1'648'658
Dénominateur du LCR: Somme nette des sorties de trésorerie	1'879'345	1'865'631	1'171'392	559'863	1'673'273
Ratio de liquidités, LCR	95.8%	101.4%	114.1%	125.2%	98.5%

2) APERCU DES POSITIONS PONDEREES PAR LE RISQUE

	CHF 000s	Actifs pondérés par le risque (RWA)		Fonds propres minimaux
	Approche utilisée	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018
Risques de crédit	AS-BRI	2'812'883	2'555'754	225'031
Risques de marché	AS	38'956	14'452	3'116
Risques opérationnels	BIA	224'593	213'796	17'967
Total		3'076'432	2'784'002	246'115

3) LIQUIDITES: GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITEStructure et organisation

Le Conseil d'Administration définit le profil de risque de la Banque sur la base des indicateurs d'appétit et de tolérance de risque de liquidité. La tolérance au risque est déterminée sur la base du ratio de liquidités court terme LCR et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan.

La gestion de la liquidité est sous la responsabilité de l'ALCO (Assets and Liabilities Committee), qui rapporte directement à la Direction Générale. Ce comité est en charge de suivre le risque de liquidité, les positions prises par la banque sur le marché, et d'assurer une diversification adéquate des positions de placements et du funding. Il rapporte les résultats de son activité mensuellement à la Direction Générale.

Le département Trésorerie est en charge de la gestion opérationnelle de la liquidité en ligne avec la stratégie définie par le Conseil d'Administration. Il met en œuvre les actions et moyens nécessaires pour assurer le respect des limites internes et des limites réglementaires.

Ce département surveille les mouvements de trésorerie par devises et évalue les besoins globaux de la banque en devises étrangères. La Trésorerie est aussi en charge de la bonne exécution des opérations des succursales de la Banque.

Le refinancement des activités commerciales de la Banque se fait principalement à travers les dépôts de la clientèle trade finance et wealth management, mais également à travers le marché interbancaire.

Stress testing

La Banque réalise régulièrement des stress tests afin d'identifier et quantifier les impacts potentiels que des événements extrêmes, mais plausibles, pourraient avoir sur les entrées et sorties de trésorerie. La Banque revoit chaque année le type de stress scenarios à effectuer en fonction d'éléments internes (comme la stratégie) ou externes (situation économique), ainsi que leur fréquence. Différents stress tests avec deux horizons de temps différents sont réalisés. Les résultats de ces stress test sont documentés et utilisés pour:

- comparer la tolérance au risque de liquidité avec la situation de crise prise en compte,
- s'assurer que le niveau et la structure de la réserve de liquidité sont suffisantes,
- intégrer ces situations de crise dans le processus décisionnel de fixation des limites internes.

Les résultats des stress tests sont présentés annuellement au Conseil d'Administration.

Plan d'urgence

Le plan d'urgence a été mis en place par la Banque conformément à l'Ordonnance sur les liquidités (OLiQ). Ce plan inclut:

- des indicateurs d'alerte permettant de détecter à temps les dangers menaçant les positions de liquidité,
- un système d'annonce interne en fonction de la gravité de la crise de liquidité,
- les mesures à entreprendre (avec ordre de priorité) en fonction de la gravité de la crise de liquidité,
- une répartition claire des rôles et compétences des départements concernés,
- les moyens de communication bien définis pour assurer une bonne communication entre les différentes parties.

Le plan d'urgence est revu annuellement.

EXIGENCES DE PUBLICATION (BÂLE III - PILIER 3)

4) RISQUE DE CREDIT: QUALITE DES CREDITS DES ACTIFS

Etat au : 31.12.2018	CHF 000s	Valeurs comptables brutes		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)		67'419	2'790'104	57'820	2'799'703
Titres de dettes		-	306'604	1'785	304'819
Expositions hors bilan		-	1'479'350	-	1'479'350
Total		67'419	4'576'058	59'605	4'583'872

5) RISQUE DE CREDIT: CHANGEMENTS DANS LES PORTEFEUILLES DE CREANCES ET TITRES DE DETTES EN DEFAUT

	CHF 000s
Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2017	56'675
Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	11'602
Positions retirées du statut "en défaut"	-
Montants amortis	-1'075
Autres changements (+/-)	217
Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2018	67'419

6) RISQUE DE CREDIT: INDICATIONS ADDITIONNELLES RELATIVES A LA QUALITE DE CREDIT DES ACTIFS

Etat au : 31.12.2018	CHF 000s	Valeurs comptables brutes		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Région/pays					
Suisse		1'605	551'506	1'605	551'506
Europe		5'080	501'613	5'065	501'628
Moyen-Orient		29'884	142'477	24'868	147'493
Amériques & Caraïbes		19'281	364'329	14'713	368'897
Reste du monde		3'472	237'898	3'472	237'898
Total créances clientèle		59'322	1'797'823	49'723	1'807'422
Suisse		-	309'912	-	309'912
Europe		-	413'606	1'785	411'821
Moyen-Orient		-	124'008	-	124'008
Ameriques & Caraïbes		-	155'999	-	155'999
Reste du monde		8'097	295'360	8'097	295'360
Total créances banque et titres de dette		8'097	1'298'885	9'882	1'297'100

La Banque atténue ses risques de crédit notamment grâce à une attention particulière à leur diversification. La Banque est très sélective sur la qualité des emprunteurs, qui est évaluée en prenant en considération les garanties spécifiques inhérentes à l'activité de trade finance en termes de documentation et de couverture du risque.

7) RISQUE DE CREDIT: APERCU DES TECHNIQUES D'ATTENUATION DU RISQUE

Etat au : 31.12.2018	CHF 000s	Positions sans couvertures		Positions couvertes par des sûretés		Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit
		valeurs comptables	effectivement couvert	montant effectivement couvert	montant effectivement couvert	
Créances (y compris les titres de dette)		3'104'522	420'905	-	-	-
Opérations hors bilan		1'479'350	360'205	-	-	-
Total		4'583'872	781'110	-	-	-
- dont en défaut		9'599	-	-	-	-

9) RISQUE DE TAUX: INFORMATIONS QUALITATIVES

Le risque de marché ne représente pas un risque important pour la Banque. Dans ce contexte et compte tenu de la nature court terme de la plus grande partie des activités de la Banque, le risque de taux est également très limité. Les risques de taux bilan et hors bilan sont gérés et supervisés centralement par le comité de l'ALCO (Asset and Liabilities Management) qui se réunit chaque semaine.

EXIGENCES DE PUBLICATION (BÂLE III - PILIER 3)

10) RISQUE DE TAUX: INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDEFINITION DES TAUX

Etat au : 31.12.2018

Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux

Date de redéfinition du taux définie	Volumen en CHF millions	Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années)			
		Total	Dont en CHF	Total	Dont en CHF		
		Dont en autres devises (*)		Total	Dont en CHF		
Créances sur les banques	619	-	470	0.1	-		
Créances sur la clientèle	837	1	839	0.1	0.9		
Immobilisations financières	287	6	237	3.5	3.0		
Engagements envers les banques	-1'166	-	-866	0.1	-		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-308	-	-306	0.3	-		
Total	145	173	100	4.5	4.3		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	373	262	89	0.1	0.1	0.1	0.1
Créances sur la clientèle	971	13	949	0.1	0.1	1.0	1.0
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers les banques	-528	-72	-438	0.1	0.1	0.1	0.1
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-940	-37	-874	0.1	0.1	0.1	0.1
Total	145	173	100	4.5	4.3		

(*) Devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme du bilan.

11) RISQUE DE TAUX: INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA VALEUR ECONOMIQUE ET LA VALEUR DE RENDEMENT

CHF Mio	EVE (fluctuation de la valeur économique)		NII (fluctuation de la marge nette d'intérêt)	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Hausse parallèle	-12	-11		
Baisse parallèle	14	13		
Choc dit steepener	-1	-1		
Choc dit flattener	-2	-1		
Hausse des taux à court terme	-7	-5		
Baisse des taux à court terme	7	6		
Maximum	-12	-11		
			31.12.2018	31.12.2017
Fonds propres de base (Tier 1)			455'300	437'440

12) RISQUES OPERATIONNELS: INDICATIONS GENERALES

Cadre et procédures

Le risque opérationnel est inhérent aux différentes activités de la Banque, à savoir commodity trade finance, wealth management, trésorerie et correspondent banking.

Afin de réduire au maximum l'occurrence du risque opérationnel, la Banque a mis en place une gestion renforcée du risque opérationnel par :

- la sensibilisation des collaborateurs à une attitude prudente et surveillée de leurs activités,
- le renforcement des processus et formalisation au travers des directives et procédures,
- la mise en place systématique des principes de séparation de tâches et des 4 yeux,
- des tests réguliers à la détection de caractéristiques inappropriées des systèmes d'information (applications, interfaces) ou d'autres systèmes de communication,
- des exercices de crise réguliers.

Structure

Au sein du département Risk Management, une personne dédiée est responsable d'effectuer des analyses pour suivre le profil de risque opérationnel de la banque au travers de Key Risk Indicators, de faire le recensement, le reporting et le suivi des incidents et pertes opérationnelles.

La Direction Générale a mis en place un comité Operational Risk Management, organisé sur une base trimestrielle. Ce comité analyse les reportings reçus du Operational Risk Manager, discute, propose et/ou valide les mesures visant à renforcer le contrôle du risque opérationnel.

Dans le cadre du système de contrôle interne mis en place au sein de la Banque, le département du Contrôle Interne vient renforcer les processus et les contrôles en place. Ce département est amené, en fonction de la situation, à effectuer des missions ponctuelles sur la base d'évaluation de risque, d'émettre des recommandations et de collaborer avec le Operational Risk Manager dans l'élaboration et mise en place des actions de remédiation.

La Banque détermine ses exigences en fonds propres pour risques opérationnels selon l'approche de l'indicateur de base.